



Vie communale

2014, une année d'élections.

Deux scrutins se dérouleront l'année prochaine : les élections municipales pour le renouvellement des conseils municipaux de chaque commune, les dimanches 23 et 30 mars 2014 ; les élections européennes, pour le renouvellement des députés représentant la France au parlement Européen, le dimanche 25 mai 2014.

Pour pouvoir voter à Dampmart, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 a modifié le code électoral et notamment les modalités d'élection des conseils municipaux et communautaires. Pour ce qui concerne notre commune, comprise entre 1 000 et 3 500 habitants à ce jour, voici les principaux éléments à retenir.

Pour les conseillers municipaux, le scrutin de liste s'appliquera avec dépôt de listes complètes (comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir). Le vote se fera donc sur la liste choisie dans son intégralité, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. **Tout panachage est désormais interdit, les listes ne peuvent être modifiées par les électeurs sous peine de nullité du bulletin.**

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

- Il s'agit d'une élection proportionnelle avec prime majoritaire : la moitié du nombre des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a obtenu le plus de voix. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle (suivant la règle de la plus forte moyenne). Les modalités d'élection du maire sont inchangées : le maire est élu par les conseillers municipaux au scrutin secret. Les adjoints sont quant à eux élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, en respectant la parité.

Les conseillers communautaires, représentant de la commune au sein de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire, seront désignés en même temps que les conseillers municipaux.

La loi fixe le principe d'une double liste sur le même bulletin de vote : les candidats aux sièges de conseillers communautaires figurent de manière distincte, et en respectant la parité, sur le même bulletin de vote que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue. **Le vote est donc couplé, sans panachage possible.**

Les sièges de la commune au conseil communautaire sont répartis entre les listes selon les mêmes règles que celles applicables pour l'élection des élus au sein du conseil municipal.



Vous êtes de nationalité française ou électeur européen
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales
Avant le 31 décembre 2013

Pour vous inscrire sur les listes électorales, rendez-vous en mairie, muni des documents suivants : Pièce d'identité en cours de validité (ou expirée depuis moins d'un an).

Justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois à votre nom.

Pour les jeunes majeurs, étudiants ou personnes hébergées : se munir d'une attestation d'hébergement, de la pièce d'identité de votre hébergeant et d'un justificatif de domicile (pour une personne hébergée chez un tiers un justificatif à son nom (relevé de compte, relevé CPAM,...) en complément).

Vie communale

Informations transports scolaires

A l'attention des Parents dont les enfants empruntent le car de la ligne régulière n° 4 pour se rendre au Collège du Moulin à Vent de Thorigny sur Marne.

Les conditions d'application du règlement pour la prise en compte du transport scolaire par ligne régulière sont fixées par le STIF, Syndicat des Transports d'Ile de France, notamment en ce qui concerne les modalités de calcul de la distance des 3 km entre le domicile et l'établissement scolaire. Ces dispositions sont confirmées par le Conseil Général de Seine et Marne.

La municipalité est préoccupée par l'inégalité flagrante qui résulte de cette réglementation : environ 50 % des élèves concernés se retrouvent exclus du droit de prise en charge par le CG 77, même si les enfants montent et descendent de l'autocar au même arrêt. Nous avons donc saisi d'une part le Conseil Général de Seine et Marne et d'autre part le STIF afin que la Commune cesse d'être coupée en deux et de faire en sorte que tous les Dampmartois aient les mêmes droits.

A ce jour, les réponses sont négatives*, toutefois le STIF évoque la possibilité pour le transporteur (AMV) d'examiner avec attention, notamment le cas suivant : - lorsque le calcul de la distance domicile-établissement est susceptible de comporter une marge d'erreur défavorable à l'enfant, et d'y répondre positivement.

* Documents consultables en Mairie sur rendez-vous.

EDITORIAL



En cette rentrée de septembre, nombre de communes n'ont pas choisi de mettre en place la réforme sur les rythmes scolaires. Je ne porte pas de jugement sur cette

réforme, la loi est passée et nous devons obligatoirement l'appliquer pour la rentrée 2014. Cela va bouleverser en profondeur l'organisation des services communaux pour l'accueil des enfants ainsi que le planning des associations à Dampmart.

J'ai donc décidé de réunir autour de la table tous les acteurs impliqués par cette réforme, l'éducation nationale, les associations sportives et culturelles, l'association des parents d'élèves et le personnel communal.

Trois réunions au minimum sont programmées de façon à ce que chacun puisse s'emparer du projet avec le même niveau d'information. La première réunion s'est déroulée le 18 septembre, la seconde est programmée deuxième quinzaine de novembre et la troisième en janvier.

Tout ce travail doit permettre de choisir la meilleure organisation pour nos enfants et leurs parents.

Georges Carré
Maire de Dampmart

Vœux du Maire

M. le Maire, comme les années précédentes, a le plaisir d'inviter les Dampmartois qui le souhaitent à participer à la Cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 20 décembre 2013 à 19 h 30 dans la salle polyvalente G. Roby. Une inscription en mairie est indispensable. Faites-vous connaître en mairie par téléphone au 01 64 30 13 45 ou par mail mairie@dampmart.fr.

... suite Informations transport scolaire

Le transporteur interrogé sur ce dernier point nous fait connaître qu'il appartient aux Parents (il s'agit donc d'une démarche individuelle) de déposer une réclamation directement auprès du STIF, 41 rue de Châteaudun 75 009 Paris.

En conséquence La Municipalité invite tous les Dampmartois concernés à déposer formellement une réclamation auprès du STIF et d'en transmettre une copie en Mairie pour remise à l'Adjoint en charge de l'urbanisme qui instruit ce dossier.

La municipalité de Dampmart

Stationnement rue Poincaré à Thorigny

Dampmart n'est pas d'accord

Comme certains peuvent en témoigner, Thorigny a décidé de mettre en œuvre une zone bleue à proximité de la gare. Nous regrettons et récusons cette décision prise sans aucune concertation avec vos élus. Pourtant, le Maire de Thorigny, Monsieur Guillemet, lors d'une rencontre courant décembre 2012 nous avait assuré de son choix de travailler ensemble et de nous associer pleinement à la concertation lancée sur sa commune, sur le plan de stationnement et circulation, et le bien-fondé de nos demandes qui intéressaient au même titre sa population.

Force est de constater que celui-ci ne tient pas ses engagements !

Les élus de Dampmart ont toujours revendiqué sur ce pôle gare la nécessité de préserver une cinquantaine de places gratuites et sans réglementation, afin que les personnes qui se garent dans cette zone pour aller travailler ne soient pas pénalisées. Un article dans l'écho de Dampmart n° 101 relatait l'histoire complète qui nous a amenée à cette triste réalité administrative. Même si notre combat a permis de reporter cette décision de 2 ans, permettant la gratuité du site ainsi qu'un aménagement tarifaire de 50% du parc relais Avize, cela ne nous satisfait pas. Nous continuerons auprès de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et de la commune de Thorigny notre action pour faire prévaloir ce droit d'accès à la gare, d'autant plus qu'aucune amélioration sur les transports en commun n'est à l'ordre du jour. Nous espérons avoir un écho favorable des autres communes du Nord de la Marne dont les populations ont les mêmes contraintes que les Dampmartois...

Frein à main

Régulièrement des doléances nous parviennent suite à des problèmes de véhicules stationnés en forte pente dont le frein de parking lâche et vont percuter d'autres véhicules en stationnement ce qui représente un danger pour les utilisateurs de la voie publique.

Nous nous permettons de vous donner quelques conseils afin d'éviter ces incidents.

- 1) Si vous êtes stationnés en forte pente, la résistance du frein de parking peut atteindre ses limites, il est alors préférable d'engager une vitesse pour bloquer la rotation éventuelle des roues à l'instar d'une cale. Une vitesse courte est préférable (1^{ère} ou marche arrière), car c'est elle qui offrira le plus de résistance au déplacement du véhicule en cas de rupture du fonctionnement du frein de parking.
- 2) Vous pouvez braquer les roues vers la bordure du trottoir ou un obstacle de manière à arrêter quasi-immédiatement le véhicule en cas de lâchage du frein de parking.

La Police Municipale

Développement durable

Et la lumière fut...

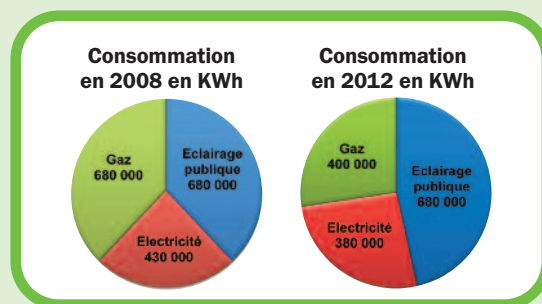
La rénovation de notre éclairage public est passée dans sa phase « visible ». Cet aspect de la rénovation de nos installations fait suite à une longue phase d'étude.

Nous avons d'abord fait le bilan de l'existant : Notre éclairage public compte environ 350 points de lumière, dont 160 avec des lampes à vapeur de mercure (blanc), 140 avec des lampes à vapeur de sodium (orange) et une cinquantaine de points d'éclairage divers de petite puissance.

Les lampes à vapeur de mercure vont être interdites à la vente à partir de 2015, il faudra alors compter sur les stocks des revendeurs. Cette interdiction nous force à changer notre éclairage pour un système plus performant. De plus, l'ensemble de l'éclairage public est commandé par une quinzaine d'armoires, toutes vieillissantes.

Ensuite, nous avons étudié les différentes solutions possibles, les normes, les coûts.

Actuellement, il nous en coûte 20 000 € d'électricité par an, et 10 000 € d'entretien pour éclairer nos rues. Après les efforts faits pour réduire nos consommations de gaz et d'électricité (hors éclairage public), cette consommation est presque devenue majoritaire dans notre consommation totale d'énergie.



Des objectifs ont été définis :

- Réduction de la consommation d'énergie
- Amélioration du service rendu (sécurité des piétons)
- Diminution de la pollution lumineuse
- Uniformisation des luminaires
- Diminution des coûts de maintenance

Il n'est pas simple de répondre simultanément à tous ces objectifs. Avec quelques idées, on peut faire beaucoup de choses. En utilisant des lampes plus efficaces qui produisent autant de lumière pour une consommation moindre, en éclairant en blanc certains lieux, en jouant sur les contrastes (l'arrivée dans une zone plus éclairée met l'automobiliste en alerte).

Travaux

Projet scolaire

Des nouvelles des travaux de l'école de nos enfants. Le chantier se déroule suivant le planning prévu. Malgré les aléas, les travaux de gros œuvre se termineront mi-novembre. A ce moment, la grue sera démontée. Ceci fera l'objet de dispositions spéciales, nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Ce sera au tour des corps de métier du second œuvre d'entrer en action : plaquistes, électriciens chauffagistes, peintres et autres intervenants vont se relayer sans cesse jusqu'à fin mars.

Notre objectif étant toujours d'investir les lieux pour la rentrée du printemps. Ainsi, nous pourrons effectuer les travaux nécessaires pour que l'école Blanchet puisse accueillir dès septembre 2014 nos petits de maternelle dans les meilleures conditions possibles.

Le projet de transformation de Blanchet est en cours d'études et prochainement, les différents acteurs seront associés pour valider définitivement les solutions retenues. Il nous faudra encore organiser les appels d'offre et la mise en œuvre de ce nouveau chantier.

Il y a deux ans, les premières décisions ont été prises, les nouvelles lampes installées par la société en charge de notre éclairage public seront plus efficaces, durée de vie allongée et sans mercure ni plomb. De plus, des zones « blanches » ont commencé à être mises en valeur (école Blanchet, carrefour Clément Brevard, place des Ormes). Nous avons lancé notre premier projet de remplacement des armoires de commande de l'éclairage public. Celle-ci a été installée en janvier 2013. Elle permet de réduire l'intensité de l'éclairage public en nuit profonde (de 21 h 00 à 6 h 00). Sur cette zone, la consommation est ainsi réduite de 30 % en moyenne sur l'année.

Enfin, une première opération de remplacement de nos luminaires a été lancée rue de Carnetin et rue Antoinette Labour : ici, les lampes à vapeur de mercure ont été remplacées par des lampes à vapeur de sodium. La consommation de chaque point d'éclairage passe de 150 W à 75 W sauf pour les deux éclairages blancs (au passage de la Dhuis et au carrefour Clément Brevard) où les éclairages blancs font 110 W. Au total 17 points d'éclairage ont été changés.

L'utilisation d'optiques de bonne qualité, de lampes plus efficaces, permet de garder le même niveau d'éclairage de la route tout en améliorant la sécurité par un éclairage blanc aux points sensibles, le tout pour une consommation très sensiblement réduite.

Quelles sont les perspectives ?

Le travail engagé prendra 10 ans, mais à terme, les coûts de maintenance devraient être divisés par deux ainsi que le coût en énergie.

La réduction de la pollution lumineuse sera obtenue par une réduction de l'intensité de l'éclairage de 40 % en nuit profonde.

Enfin, la sécurité sera améliorée, par la mise en place de zones blanches, aux carrefours, écoles, mairies, Centre de loisirs, etc.

Pierre Chofardet pour la Commission Travaux

Marne et Gondoire

Réfection du chemin des Tartreux

Le chemin des Tartreux a connu une réfection complète sur un linéaire de 400 mètres desservant les habitations. Nous tenons à remercier les services de Marne et Gondoire.

Une barrière forestière sera mise en place prochainement au niveau du tir à l'arc afin de préserver le bien-être des promeneurs et des populations habitant sur le site. Une clé sera donnée aux services de collecte, sécurité et aux agriculteurs exploitant. Aujourd'hui, ce sont près de 14 kms de chemins à Dampmart qui ont été reconnus d'intérêt communautaire et classés comme tel par l'intercommunalité. A noter que la moyenne des autres communes se situe à 4 kms. Ce résultat fait suite à des négociations menées par vos représentants. Ce classement justifie d'ailleurs la mise en place du PPEANP*.

Il s'agit donc de la première action de votre intercommunalité pour la mise en valeur des terres agricoles de notre territoire et leur exploitation. L'assurance sur les moyens pour la protection des espaces naturels, les ramassages de dépôts sauvages, le fauchage et l'entretien de ce réseau sera désormais assurée par l'intercommunalité, nous dispensant d'une dépense de fonctionnement non négligeable. Des avenants auprès des intervenants ont été établis pour faire face à cette nouvelle compétence. Il n'en reste pas moins aux propriétaires dont les terrains peuvent être souillés de porter plainte directement auprès du commissariat, seule condition pour permettre à la commune et la CAMG d'entamer des poursuites pénales viables envers des contrevenants.

Commission travaux

* Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.

■ Accueil de loisirs 2013/2014

clshdampmart@orange.fr

EFFECTIF PERISCOLAIRE :

- Maternelle : soir 63, matin 28.
- Elémentaire : soir 73, matin 30.

MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES :

- Maternelle : 57 - Elémentaires : 40.

Projets année 2013/2014 pour les mercredis.

Pour les 3/5 ans :

Découverte des continents, des coutumes durant les fêtes, de la diversité de la faune, des danses, des chansons.

Pour les 6/11 ans :

Découverte et création des différentes maisons du monde.

Rencontre avec les personnes de la maison de retraite "la détente", pour des activités diverses.

Collecte pour les restaurants du cœur en novembre.

Décoration du village pour les différentes fêtes.

Prévision de sortie : patinoire, piscine, bowling, cinéma, théâtre.....

Périscolaire 6/11 ans : activités manuelles autour des saisons, jeux de société.

Périscolaire 3/5 ans : activités libres et mise en place d'un apprentissage de conduite pour les vélos.

Durant les vacances scolaires, de nouveaux projets sont proposés aux enfants.

**RAPPEL
HORAIRE**
Ouverture
7h30
Fermeture
19h



RAPPELS du règlement intérieur et informations diverses.

- Prévenir des changements uniquement sur l'accueil de loisirs par téléphone ou mail.
- Remettre au plus tôt les attestations d'assurance sous peine d'annulation de l'inscription de votre enfant.
- Prévenir en cas de changement le jour même, si l'enfant est récupéré après l'étude alors qu'il doit normalement se rendre sur l'accueil de loisirs ;
- Si l'enfant ne va pas sur l'accueil de loisirs, prévoir un goûter pour l'étude.
- Vérifier les numéros de téléphone, sur les fiches sanitaires et prévenir des changements.
- Ne pas laisser seul votre enfant le matin devant la porte du périscolaire avant l'ouverture car nous n'avons pas le droit d'ouvrir avant l'heure.

Les enfants peuvent être récupérés à partir de 17 h 30. A 16 h 30, une récréation a lieu avant le goûter pour permettre aux enfants un peu de détente, avant de s'asseoir à nouveau pour le goûter.

En cas de comportements difficiles de certains enfants, les parents sont prévenus dans un premier temps, avec une feuille de suivi, signée par les parents. En cas de récurrence, Monsieur le Maire convoquera les parents en Mairie. La responsabilité des animateurs étant engagée, et par mesure de sécurité, les enfants inscrits à l'accueil du soir doivent être récupérés par un adulte et non un mineur. Pour les enfants dont les PAI sont en place, les médicaments sont à fournir sur les différents sites : accueil de loisirs, périscolaire, école.....

Merci à tous de respecter les arrêts de stationnement et profitez du parking rue Emile Blanchet qui sera désormais ouvert le mercredi à partir de 17 h 00 et fermé à 19 h 00.

Gislaine Bernard, responsable accueil de loisirs

■ Rentrée scolaire 2013-2014

La rentrée s'est bien passée dans les écoles de Dampmart. La réforme des rythmes scolaires sera appliquée à la rentrée 2014-2015.

Nous nous sommes donnés une année pour réfléchir, travailler sur ce dossier difficile et regarder comment les communes qui se sont déjà impliquées allaient y parvenir. Mais là nous ne vous apprenons rien, les journaux se chargent déjà de vous informer des difficultés auxquelles les communes sont confrontées pour mettre en œuvre cette réforme.

Avec 213 élèves, l'école élémentaire a vu son effectif augmenter de 18 élèves par rapport à celui de l'année dernière qui en comptait 195.
47 CP - 46 CE1 - 36 CE2 - 44 CM1 - 40 CM2.

Avec 120 élèves, l'école maternelle a vu son effectif baisser de 6 élèves par rapport à celui de l'année dernière qui en comptait 126.
36 petits - 44 moyens - 40 grands.

■ Restauration scolaire

214 repas servis quotidiennement, les plats chauffent à la cantine !

Avec 5% de repas servis en plus par jour cette année par rapport à l'année dernière, le service de restauration doit ajuster son organisation en continu.

Effectif des élémentaires : 161 inscriptions pour 90 places. 140 repas servis en moyenne chaque jour.

Effectif des maternelles : 83 inscriptions pour 70 places. 74 repas servis en moyenne chaque jour. Les services s'effectuent de la façon suivante :

■ **1^{er} Service** : Arrivée 11 h 40 - Départ 12 h 15, 12 h 30
70 élémentaires - CP/CE2/CM1/CM2
38 maternelles - petits/moyens

■ **2^{ème} Service** : Arrivée 12 h 30 - Départ 13 h 05, 13 h 10
70 élémentaires - CP/CE1/CE2/CM1/ CM2
36 maternelles - moyens/grands



Quatre agents travaillent au quotidien au sein du restaurant (préparation, service, ménage, etc...), six agents d'animation et deux Atsems sont présents pour encadrer les enfants durant les différents services.

A titre de comparaison, nous avions l'an dernier :

En élémentaire : 151 inscriptions et 125 repas servis en moyenne chaque jour.

En maternelle : 94 inscriptions et 80 repas servis en moyenne chaque jour.

Suite à un incendie survenu dans ses cuisines en novembre 2012, ARMOR cuisine (le prestataire de service) n'a pu reprendre la direction de ses fourneaux qu'à cette rentrée, les repas sont de nouveaux préparés chez eux.

Rappel

Pour tout changement de repas, merci de prévenir toujours la veille avant 9 h 30 par téléphone ou par mail de préférence sur restoscodampmart@orange.fr

Pour tout changement de n° de téléphone ou autre, merci de nous en faire part le plus tôt possible.

Le restaurant scolaire s'occupe également de livrer des repas aux Séniors de la commune qui ne peuvent y subvenir eux-mêmes. A ce jour, nous livrons 16 repas au quotidien, à domicile.

Bonne année scolaire à tous les enfants et un bon appétit à tous.

Clarysse Baudier,
Responsable restauration scolaire

Le coin des associations

Amicale des anciens de Dampmart

■ Des sorties pour les anciens

Vous avez 55 ans et plus et aimeriez connaître des gens, effectuer des visites, ne plus vous sentir seuls, le tout dans une super bonne humeur et joie de vivre, alors, pourquoi ne pas vous joindre à nous ?

Nous sommes une amicale « d'anciens » et nous effectuons, pour le moment, trois sorties d'une journée par an. Nous partons à la découverte de notre région et visitons villages, églises, musées, châteaux mais aussi fabriques de produits régionaux et, bien entendu, nous déjeunons ensemble dans un petit restaurant de la région. Chacun est heureux de retrouver des amis mais aussi de s'en faire des nouveaux et les trajets en autocar n'engendrent pas la mélancolie !

Cette année nous avons effectué un 1^{er} voyage au mois d'avril et avons eu la chance d'avoir un temps magnifique. Nous avons visité Château-Landon, très beau village qui nous a tous séduits, puis une chocolaterie à Nemours dont la spécialité est le chocolat au coquelicot.



Notre 2^{ème} voyage s'est fait fin septembre, direction les environs de Châteaudun où nous avons visité un superbe moulin et les très belles grottes du Foulon.

Fin novembre pour notre dernier voyage un peu plus « festif » nous allons déjeuner à Paris sur un bateau mouche et ensuite, visite de l'aquarium du Trocadéro tout nouvellement refait.

L'année prochaine, d'autres journées « surprises » sont prévues.

La cotisation annuelle est de 15 euros par personne. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à la Présidente : Myriam Chmeleff au 01.64.02.72.58 N'hésitez plus, venez nous rejoindre !!!



Ateliers d'arts créatifs

Dam'Arts

Suite à un problème de mise en page, l'article sur l'exposition Dam'Arts du 26 mai 2013 n'est pas paru intégralement...

nous nous permettons donc de revenir sur ce temps fort où pas moins de 104 tableaux ont été exposés pour le plus grand plaisir des visiteurs. Différentes techniques ont été abordées pour leur réalisation : peinture, aquarelle, huile, collage.....

Un magnifique ouvrage réalisé par les artistes de la section Peinture ornait l'entrée de notre exposition. Ce tableau est un hommage rendu à Claudine Lefèvre, créatrice et présidente de l'association, récemment disparue.

La section « Art Floral » a apporté une touche fleurie par quelques réalisations de type classique, moderne et un soupçon d'Ikebana (art floral japonais). L'association remerciait particulièrement Cassandra la plus jeune adhérente qui a su avec dextérité habiller une boule « d'oasis » avec des feuilles de laurier, la Municipalité, les adhérents et leur famille ainsi que toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette journée.

.....

Volley

Une fois par an... le tournoi d'Ozoir

Saucisses, merguez, punch et VOLLEY !!

Le tournoi de Volley d'Ozoir a lieu chaque année un beau (ou pas) dimanche de juin. Il rassemble les équipes du championnat loisir se déroulant d'octobre à juin. Arrivée à 9 h 00 au gymnase avec un accueil des Ozoiriens autour d'un café. Le temps de se mettre en tenue et les matchs commencent.

Quatre poules de 4 équipes mixtes (minimum une féminine) réparties sur 3 terrains. Pendant que les équipes s'affrontent, celles ne jouant pas s'occupent de l'arbitrage, d'autres sont dans les gradins en bonne compagnie et les plus malins sont toujours au café et croissant.



L'équipe de Dampmart mêlant expérience et jeunesse fougueuse remporte 2 de ses 3 matchs et finit première de sa poule. Les matchs se jouent au temps, il ne faudrait pas être en retard pour le barbecue ! Certains vont aider aux grillades, à la mise en place des tablées et les plus malins ont trouvé le punch. Chacun s'assied où il le désire et le partage du repas commence.

Le tournoi peut reprendre. Les 4 premiers du matin se retrouvent dans la poule 1, les 4 deuxièmes dans la poule 2, etc...

L'après-midi sera plus compliqué pour le volley Dampmartois qui terminera à la 5^{ème} place (sur 16) du tournoi (dur de reprendre après le barbecue!). Mais il n'est pas encore temps de partir, place au pot d'honneur. Remise des coupes et autres lots. Et on refait le tournoi autour de boissons fraîches...

Savate boxe Française

Championnat

Ca y est, l'année sportive redémarre sur les chapeaux de roues, et ce début de saison est l'occasion de refaire un petit résumé de l'année précédente, riche en résultats et en événements.

Le club de Dampmart s'est, entre autres, investi dans l'organisation du Championnat de Seine et Marne «jeunes» en janvier dernier et les 1^{ers} Internationaux combat le 11 mai opposant nos champions locaux à une délégation nationale Belge. Encore un grand bravo à tous nos tireurs pour leurs résultats et leur comportement sportif :

- Antony : 4^{ème} du championnat de Seine et Marne
- Erwan : Vice-champion de Seine et Marne Pré-Poussin
- Maxence : Champion de Seine et Marne Pré-Poussin
- Killyan : Champion de Seine et Marne Minime
- Léonie : Championne de Seine et Marne Minime, médaille de bronze du championnat d'Ile de France
- Ivanna : Championne de Seine et Marne Benjamine, vice-championne d'Ile de France
- Valentin : Finaliste des internationaux de Dampmart, 3^{ème} du championnat d'Ile de France, vainqueur de la coupe d'Ile de France de full contact et quart de finaliste de la coupe de France de full contact
- Miguel : Finaliste de l'Open de Belgique
- Eva : Championne de Seine et Marne Pré-Poussin
- Guillaume : Champion de Seine et Marne Benjamin pour la 6^{ème} fois consécutive et quart de finaliste de la coupe de France de full contact
- Alexandra : Vice-championne IDF et finaliste du critérium IDF
- Malika : Vainqueur du tournoi de Rouvres, du tournoi de Marles, de la coupe de Belgique, de la coupe d'Ile de France et championne de France de full contact.
- Nancy : Vainqueur du championnat national de full contact et vainqueur du tournoi de France.
- Elodie : Vainqueur de la coupe de Belgique
- Loris : Vainqueur du tournoi de Rouvres, des interna-

.....

Les Z'Improbables

Anniversaire

Marguerite leur mascotte, et tous leurs personnages imaginaires sont heureux de vous convier à leur saison anniversaire!

Saison particulière qui s'annonce pour l'association, puisque celle-ci souffle cette année ses cinq bougies! Accueillie par Dampmart lors de sa création en septembre 2008, l'association a proposé, quelques mois après, son tout premier match d'improvisation, pionnier d'une histoire faite pour durer... Cette saison, c'est pour un peu plus de 20 représentations que les Z'Improbables se mettent en scène, dopés de leur imagination et d'une énergie sans faille ! Pendant ces cinq années, les têtes ont bouillonné et les petites mains travaillé pour se diversifier.

Pour cet anniversaire, EVENEMENT à Dampmart!

Nous partagerons avec vous les plus belles rencontres lors de deux MATCHS D'IMPROVISATION FRANCO-BELGE au gymnase de Dampmart le dimanche 8 décembre 2013 à 15 h, en compagnie des Komikazes d'Ath et le samedi 3 mai 2014 à 20 h 45, en compagnie des Motus de Bruxelles. VENEZ NOMBREUX, ils sauront vous recevoir, accent belge et rires garantis, vous adorerez les découvrir!

La saison ne fait que commencer, et promis, les Z'Improbables n'en ont pas fini de vous étonner.

Toutes les dates de représentations de matchs, de spectacles et de théâtre sont à retrouver sur le blog à l'adresse <http://leszimprobables77.over-blog.com/> ou sur la page Facebook <https://www.facebook.com/leszimprobables.dampmart>

Vous pouvez aussi y laisser des messages, des commentaires.



tionaux de Dampmart, Champion de Seine et Marne Minime, finaliste de la coupe de France de full contact, vainqueur de la coupe de Belgique

■ Britney : Championne de Seine et Marne, d'Ile de France et championne de France Benjamine

■ Léana : Vainqueur du tournoi de Rouvres, des internationaux de Dampmart, vainqueur de la coupe d'Ile de France de full contact, finaliste de la coupe de France de Full contact, Championne de Seine et Marne, d'Ile de France et médaille de bronze au championnat de France Minime.

N'oublions pas de rappeler la performance de Cédric, qui, pour son dernier combat n'avait pas hésité à relever un ultime défi en affrontant le Champion de France de kick-boxing et vice-champion de France de boxe Française. Nous ne reviendrons pas sur le splendide combat déjà évoqué dans un article précédent, mais sur le côté sportif, qui au-delà du résultat, nous a démontré que Cédric, de par son comportement et sa performance était un vrai et grand Champion.

Alors si vous aussi, vous vous sentez l'âme à relever des défis sportifs ou personnels, et que vous êtes intéressés par la pratique d'un sport de combat aux multiples valeurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Car essayer la boxe Française, c'est l'adopter...

Informations

■ MON SAPIN DE NOËL

Je l'achète à l'ESAT La Grange au Bois à Lagny sur Marne.

Soutenez l'intégration par le travail des personnes handicapées en achetant votre sapin de Noël à l'ESAT La Grange au Bois.

Du samedi 30 novembre au vendredi 20 décembre, l'atelier horticulture de l'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) organise une vente de sapins de Noël (variétés Nordmann et Epicéa).

Vous trouverez sur place : bûches, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fêtes.

Vente sur place du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

Ouvertures exceptionnelles

les samedis 30 Novembre, 7 et 14 Décembre 2013.

Plus d'infos au : 01.60.94.23.11 ou 01.60.94.23.03
ESAT « La Grange au Bois » 24 bis, Avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY SUR MARNE

■ CIVISME

Depuis quelques temps, il est retrouvé derrière des tombes (surtout le long du mur d'enceinte du cimetière) des fleurs fanées, des pots,

Nous rappelons aux administrés qu'il existe dans le cimetière trois endroits dédiés à la dépose des objets évoqués ci-dessus.

La Mairie met également à disposition des récipients destinés à l'arrosage des plantes. Régulièrement ils disparaissent : après usage, nous prions les personnes qui les utilisent de bien vouloir les remettre où elles les ont trouvés afin que d'autres puissent les utiliser.

Commission Cimetière

Bulletin d'Informations Municipales

Tiré à 1 500 ex

Dépôt légal : 99 ARC 017

Directeur de la Publication :
Georges CARRE

Rédaction, Photos, Conception :
Mairie Dampmart,

Commission communication

Réalisation, Impression : AZAPRIM

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.